



Résumé

Rapport du Projet NetQues La Formation des Orthophonistes en Europe L'unité dans la diversité

Réseau pour des normes Tuning et la qualité des cursus de formation en orthophonie/logopédie au travers de l'Europe (NetQues): un réseau professionnel et universitaire multilatéral

26 Septembre 2013

Project No. 177075-LLP-1-2010-1-FR-ERASMUSENWA



**Lifelong
Learning
Programme**

Le projet NetQues a été entrepris avec le soutien de l'Union Européenne. Ce projet a été cofondé par le programme ERASMUS pour la formation tout au long de la vie au travers de l'Agence exécutive pour éducation, l'audiovisuel et de la culture.

Ce document reflète uniquement les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

**© 2013 by CPLOL/NetQues
Tous droits réservés**

Ce résumé peut être reproduit ou transmis de façon électronique dans son ensemble ou en partie sous réserve de mentionner NetQues.

Résumé

- i. Le Projet *Network for Tuning Standards and Quality of Education Programmes in Speech and Language Therapy/Logopaedics across Europe (NetQues)* est la réalisation d'un réseau multilatéral professionnel et académique regroupant 65 partenaires émanant de 31 pays européens. Il est piloté par le Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes / Logopèdes de l'Union Européenne (CPLOL).
- ii. L'orthophonie/logopédie (OL) est reconnue globalement comme une profession autonome avec une réglementation nationale dans beaucoup de pays. Au fur et à mesure du développement de l'Union Européenne (UE) et de l'accroissement de ses adhérents, la législation a également favorisé la mobilité transnationale et la reconnaissance des qualifications dans les pays membres. Cela a conduit à devoir évaluer et analyser les référentiels de formation au sein de l'UE et au-delà. Ce projet vise à établir des consensus sur les domaines communs dans la formation des orthophonistes/logopèdes et également à mettre en lumière ses différences. Il délimite les compétences fondatrices essentielles et souhaitables que chaque nouvel orthophoniste doit posséder afin de pratiquer sa profession de façon efficace et sécurisée. Le Projet NetQues a adopté les modalités TUNING de l'UE, en travaillant sur les points de référence, de convergence et de compréhension commune afin de constituer une "plate-forme de développement de points de référence au niveau du domaine"¹.
- iii. Les troubles de la parole, du langage et de la communication ont été décrits depuis des milliers d'années. A la fin du 19^e siècle il existait en Europe et ailleurs, un fonds de connaissances et quelques praticiens impliqués dans l'étude et la rééducation des troubles de la parole. Depuis lors, la spécialité s'est développée pour devenir une discipline scientifique indépendante. Ce point de vue est soutenu par l'organisation d'ampleur Européenne qu'est le CPLOL.
- iv. La discipline de l'orthophonie/logopédie est concernée par la communication humaine et la déglutition, leurs processus, leur développement et leurs troubles, en particulier la description, le bilan et le traitement des troubles de la voix, la parole, le langage et la communication. L'orthophoniste/logopède est un professionnel tout à fait compétent dans la prévention, le bilan, le traitement et l'étude scientifique de la communication humaine et les troubles afférents.
- v. La pratique de l'orthophonie a évolué avec le temps et les évolutions de la société, grâce à la pensée et les avancées dans les domaines connexes que sont la médecine, la psychologie, la linguistique, la sociologie et les sciences de l'éducation. Les données

¹ González, J. and Wagenaar, R. (2003). *Tuning educational structures in Europe*. Bilbao: University of Deusto. Téléchargé le 15-06-2013 http://www.relint.deusto.es/TUNINGProject/documentos/Tuning_phase1/introduction page 1

démographiques, diagnostiques, les avancées technologiques, les technologies de la communication et les changements sociologiques ont influé sur le champ de compétences des orthophonistes/logopèdes. Ce champ d'activité s'est progressivement étendu, mais conserve des priorités et des enjeux évolutifs dans les différents pays de l'UE.

- vi. Le Projet NetQues a pour objectifs de:
- Définir les profils professionnels et académiques des orthophonistes/ logopèdes en Europe
 - Décrire les objectifs des référentiels de formation de 1er cycle ainsi que les objectifs d'apprentissage (en termes de connaissance, compréhension et compétences) à atteindre
 - Identifier les compétences du domaine, génériques et spécifiques qui doivent être obtenues dans la formation.
- vii. Un ensemble de 65 partenaires a été recruté dans les 27 pays de l'UE, plus le Liechtenstein, la Norvège et les pays candidats à l'UE (Islande et Turquie). Ces partenaires émanent principalement des établissements universitaires mais incluaient également quelques associations professionnelles. La coordination du projet a été assurée par le partenaire principal, le CPLOL, en la personne d'experts cliniciens et universitaires représentant chaque pays européen. Les partenaires ont été répartis dans une des six différentes équipes de travail (WP), reflétant un volume d'expertise et une répartition géographique au sein de chaque groupe. Des cibles ont été explicitées grâce au processus Tuning et attribuées à chaque groupe de travail. Chaque équipe (WP) a pris la responsabilité d'un ou deux items du travail, qui a été ainsi partagé entre tous les partenaires. Une approche de recherche ethnographique a été adoptée, utilisant la forte représentativité de participants experts en tant d'informateurs clés. Afin de fournir une vue aussi complète que possible de cette diversité et de cartographier l'état de l'art en terme de formation des orthophonistes, deux enquêtes ont été menées à l'échelon européen. Les enquêtes ont porté sur la diversité des qualifications en orthophonie. Les résultats ont fourni des informations sur le profil et des références sur les compétences requises pour un professionnel nouvellement diplômé.
- viii. *Profils*: des profils résumés comprenant des données émanant des deux enquêtes montrent que tous les pays sauf 2 ont au moins un centre de formation (et beaucoup de pas en ont bien plus qu'un seul), menant au diplôme d'orthophoniste/logopède. La formation d'orthophoniste/logopède en Europe s'effectue principalement au sein des universités, sur des finances publiques pour la plupart et sont surtout organisées dans des facultés avec d'autres programmes de formation des professions de santé. .
- ix. Habituellement, le niveau de qualification permettant l'exercice de l'orthophonie est celui de la Licence, atteint après au moins 3 ans d'enseignement supérieur. Un Master (niveau 7 du cadre européen des certifications) peut être obtenu après 5 années dans

l'enseignement supérieur (3 années de Licence et deux pour le Master). Des formations doctorales requièrent en général encore un supplément de trois années. La progression depuis la Licence via le Master vers le Doctorat est possible dans quasiment tous les pays d'Europe. Lorsque c'est utilisé, c'est 60 crédits ECTS (*European Credit Transfer System*) qui sont attribués pour chaque année universitaire.

- x. La plupart des formations sont réglementées par l'état ou le gouvernement. C'est en France qu'il y a le plus d'étudiants en orthophonie. En Belgique et aux Pays-Bas, un nombre étonnamment important d'étudiants sont mentionnés, peut-être en raison d'un recrutement élargi vers l'Allemagne pour répondre au besoin en formation des étudiants recherchant une Licence d'orthophonie. Cependant on peut ajouter que certains chiffres fournis étaient des estimations car beaucoup de pays ne conservent pas de statistiques nationales mesurant le nombre d'étudiants par filière.
- xi. Les formations utilisent une vaste gamme de modalités d'examen, comme les examens écrits, l'évaluation pratique des compétences et des soutenances orales. De plus, on retrouve des comptes rendus réflexifs d'expérience, des portefeuilles de compétences, des examens de la pratique clinique, l'analyse de vidéo et des auto-évaluations de l'étudiant. En complément des études universitaires, tous les programmes comportent des stages pratiqués supervisés/tutorés qui sont une composante clé de la progression vers la qualification et la compétence professionnelle. La compétence clinique est principalement évaluée par des maîtres de stage clinique. Les moyens utilisés pour évaluer la compétence clinique varient grandement et comportent des examens écrits, une soutenance orale, des formulaires d'évaluation et d'observation, les portefeuilles ou des études de cas. Des projets de recherche menés par les étudiants dans le cadre de leur formation sont requis dans presque deux tiers des maquettes de formation étudiées.
- xii. *Compétences*: la formation des Orthophonistes/logopède nécessite l'acquisition et la démonstration de compétences qui sont en interaction complexe entre théorie et pratique, et comportent toute une gamme de capacités d'interaction nécessaires à une pratique efficace fondée sur les preuves. Une des caractéristiques les plus frappantes des résultats obtenus en comparant l'importance des compétences génériques et spécifiques au domaine nécessaires à un début d'exercice en orthophonie est la profondeur de l'accord entre les universitaires, les diplômés et les employeurs.
- xiii. En ce qui concerne les *compétences spécifiques au domaine*, elles sont toutes relatives à l'évaluation, le diagnostic, le traitement, la prévention et le conseil efficaces fournis au patient et à son entourage pour ce qui concerne le domaine des troubles de la communication et les troubles de la déglutition. Les compétences spécifiques au domaine les plus souvent considérées comme essentielles sont relatives aux 6 domaines identifiés, soit le champ d'activité, l'évaluation et l'identification des troubles

de la communication et des troubles de la déglutition, la planification et la mise en œuvre de l'intervention, la planification, le maintien et l'évaluation du service rendu, la prévention et le développement professionnel, la formation continue et les responsabilités éthiques spécifiques.

- xiv. Pour ce qui concerne les *compétences génériques*, les compétences inter et intra personnelles ont été perçues comme les plus cruciales.
- xv. **Points de repères/références:** l'ensemble des compétences essentielles pour l'exercice professionnel d'un nouveau diplômé les plus citées dans chacun des groupes de travail clés sont listés en annexe I. ce document peut être considéré comme les **minima européens reconnus** que doit posséder chaque orthophoniste pour pratiquer sa profession. Ils fournissent également des points de référence pour la formation initiale des orthophonistes et doivent être abordés dans chacun des programmes de formation des orthophonistes en Europe. Les compétences attendues qui ont été démontrées comme étant essentielles reflètent une vaste gamme de niveaux, la grande majorité d'entre elles ont été jugées comme atteintes aux niveaux 6 et 7 du Cadre Européen des Certifications².
- xvi. La formation initiale des orthophonistes en Europe est diverse, dynamique et en constante évolution. La profession se voit à différents stades de développement selon les pays. Cependant il y a un fonds commun dans les enjeux et l'implication profonde des orthophonistes/logopèdes et des enseignants en orthophonie dans leur volonté de former des diplômés de grande qualité qui puissent fournir une pratique et des soins de qualité aux personnes ayant besoin d'orthophonie. Cela a transparu à chaque étape du projet NetQues. Avec ce niveau d'implication, et son expertise, l'avenir de la profession et du service rendu à la population qui peut bénéficier d'orthophonie/ logopédie est assuré.

² http://ec.europa.eu/education/policies/educ/eqf/eqf08_fr.pdf

CHAPITRE 7 Compétences attendues requises chez les orthophonistes nouvellement diplômés

1. Introduction

L'acquisition des compétences est l'objet même des référentiels de formation. Comme cela a été souligné dans le chapitre 3, l'orthophonie/logopédie est une discipline scientifique et un domaine d'activité complexes. Il est important que l'ensemble des acquis d'apprentissage visés pour le jeune diplômé soient décrits de manière à couvrir l'ensemble des compétences estimées comme étant nécessaire à l'exercice de l'orthophonie. Il est également considéré comme souhaitable par tous les experts consultés qu'ils soient centrés sur l'intégration de diverses compétences pratiques qui sont les suivantes :

1. les compétences techniques attendues et notamment la façon dont l'orthophoniste envisage sa tâche
2. comment l'orthophoniste utilise ses connaissances et sa compréhension, avec une attitude adéquate et des stratégies de prise de décision.
3. le développement continu de l'individu sur un plan personnel et professionnel.

La compétence professionnelle a souvent été décrite en termes de "faire bien", faire bien de la bonne façon", et "la bonne personne qui fait bien" – voir ici la description de Harden sur la formation médicale (2002)^{3,4} et l'introduction aux objectifs d'apprentissage par Adam (2006)⁵ dans le livret pratique de l'UE sur Bologne (*EUA Bologna Handbook*).

Dans le projet Tuning, les compétences sont décrites comme des points de référence pour la construction du référentiel de formation et son évaluation, et non pas comme des camisoles. Ils permettent une certaine flexibilité et une autonomie dans la construction des maquettes. Parallèlement, ils fournissent un langage commun pour décrire ce vers quoi ces référentiels tendent.

La méthodologie Tuning identifie les compétences en termes de compétences **génériques** ou des capacités transférables, c'est-à-dire non limitées à l'apprentissage ou l'application d'un sujet spécifique, et des compétences **spécifiques au domaine, qui sont directement liées à la discipline** ou le sujet en question, ici l'orthophonie.

Pour ce projet centré sur l'orthophonie/logopédie, les partenaires du projet ont approuvé l'idée qu'il était plus rapide dans la comparaison des référentiels de se focaliser sur ce que le diplômé en orthophonie, c'est-à-dire un professionnel indépendant nouvellement qualifié, doit être en capacité de faire. La compétence a été reconnue et définie dans ce contexte, comme dans d'autres, comme englobant non seulement être en capacité de faire quelque chose mais de le faire en toute compréhension, de façon flexible, en utilisant des capacités cognitives de haut niveau comme l'analyse et la synthèse. Cela inclut

³ Harden, R. M. (2002a). Developments in outcome-based education. *Medical Teacher*, 24(2), 117-120.

⁴ Harden, R. M. (2002b). Learning outcomes and instructional objectives: is there a difference? *Medical Teacher*, 24(2), 151-155.

⁵ Adam, S. (2006) An introduction to learning outcomes. In Froment E., Kohler J., Purser L. and Wilson L. (Eds), *EUA Bologna Handbook* article B.2.3-1. Berlin: Raabe.

également d'être en capacité de chercher, sélectionner et utiliser les informations de façon adéquate, c'est-à-dire en usant d'une pensée critique réflexive, ainsi qu'en choisissant la meilleure action possible fondée sur toutes les preuves, de la façon la plus adéquate et pour les bonnes raisons. La compétence professionnelle comprend alors une gamme de capacités: des savoirs – des capacités intellectuelles/cognitives, physique/psychomotrices, et dans le domaine affectif, des attitudes, des sentiments et des émotions.

Par conséquent, le projet se focalise sur l'identification de ces compétences spécifiques au domaine (la profession) qui sont cruciales pour les orthophonistes/logopède nouvellement diplômés⁶.

De plus, les résultats ci-dessous montrent séparément les savoirs, aptitudes et attitudes spécifiques au domaine, telles qu'elles ont été identifiées par les participants à l'étude (voir annexe IV), afin tout d'abord d'identifier les compétences considérées comme essentielles pour les nouveaux diplômés et celles considérées comme souhaitables pour une pratique efficace et effective de l'orthophonie dans toute l'Europe ; et deuxièmement pour identifier le degré avec lequel ces compétences dans les trois domaines (c'est-à-dire les savoirs, les aptitudes et les attitudes) sont reliées et mènent à la compétence.

Ce projet décrit l'intégration spécifique de connaissances, la compréhension des capacités et des aptitudes spécifiques au domaine utilisées par l'orthophoniste/logopède pour fonctionner selon les exigences qui lui sont imposées dans le contexte spécifique de l'exercice de l'orthophonie (santé/éducation/secteur social). Les buts de NetQues dans cette perspective orthophonique sont similaires aux objectifs du CEC et les complètent (voir tableau 7.1).

Tableau 7.1 Comparaison entre les objectifs du CEC et de NetQues

Objectifs	
CEC	NetQues
<ul style="list-style-type: none"> • faciliter la lecture des certifications nationales et des systèmes dans toute l'Europe en les rendant plus lisibles et compréhensibles • favoriser la mobilité des travailleurs et des apprenants d'un pays à l'autre et faciliter leur éducation et leur formation tout au long de la vie • Améliorer la transparence et la comparaison entre les qualifications 	<ul style="list-style-type: none"> • s'accorder sur des normes et des points de repères nécessaires à tout nouveau diplômé. • faciliter la mobilité des professionnels dans les pays d'Europe. • encourager le développement de la profession. • fournir des conseils dans l'enseignement supérieur et autres institutions clé en ce qui concerne l'enseignement de l'orthophonie dans tous les pays d'Europe.

⁶ Nouveau diplômé = quelqu'un qui vient de terminer avec succès sa formation d'orthophoniste/logopède et qui est prêt pour travailler de façon indépendante en tant qu'orthophoniste/logopède

	<ul style="list-style-type: none"> • permettre aux citoyens européens d'accéder à des soins auprès d'orthophonistes correctement qualifiés.
--	--

2. Méthode

Comme cela a été décrit dans le chapitre 5, une équipe d'experts de la formation des orthophonistes a établi une liste de compétences génériques et spécifiques au domaine à la suite d'une revue approfondie de la documentation existante concernant les référentiels de formation, les cadres réglementaires, les points de référence et les documents repères émanant de toute l'Europe, ainsi que les architectures des compétences en orthophonie incluant de façon globale les documents utilisés aux USA (ASHA)⁷, en Australie (SPA)⁸, au Canada (CASLPA)⁹ et les lignes directrices de l'IALP¹⁰. Les items relevés ont été pilotés et affinés à plusieurs reprises en utilisant une technique Delphi, en incluant progressivement des groupes plus importants d'experts choisis parmi les collègues impliqués dans la formation initiale des orthophonistes et la pratique clinique. Cet effort a résulté en une liste consensuelle de 60 compétences spécifiques au domaine et de 38 compétences génériques (voir annexe IV pour les items de l'enquête).

Les compétences spécifiques au domaine sont liées aux 8 domaines suivants:

- champ d'activité
- évaluation et identification des difficultés de communication et de déglutition
- organisation et mise en place de l'intervention
- organisation, ajustement et évaluation du service rendu
- prévention
- assurance qualité
- recherche
- développement professionnel, formation continue et responsabilités éthiques spécifiques.

Les compétences génériques sont liées aux trois domaines suivants:

- compétences instrumentales
- compétences inter et intra personnelles
- compétences systémiques.

⁷ ASHA (2009) *Standards and Implementation Procedures for the Certificate of Clinical Competence in Speech-Language Pathology Revised March 2009* American Speech-Language-Hearing Association Retrieved from: http://www.asha.org/certification/slp_standards/

⁸ SPA (2010) Code of ethics. Retrieved from <http://www.speechpathologyaustralia.org.au/library/CodeofEthics.pdf>

⁹ CASLPA (2008) *Canadian Association of Speech-Language Pathologists and Audiologists (CASLPA) Scope of Practice for Speech-Language Pathology*. Retrieved from: http://www.caslpa.ca/PDF/Scope_of%20Practice_SLP_english_2008.pdf

¹⁰ IALP Guidelines for Initial Education in Speech Language Pathology. *Folia Phoniatrica et Logopaedica*. 2010, 62(5), 210-16.

La liste totale des 98 compétences a servi de base à un questionnaire (en anglais) Celui-ci a été envoyé avec un glossaire au principal partenaire de chaque pays qui a été chargé de leur traduction par un orthophoniste compétent dans sa propre langue et en anglais. L'enquête ainsi que le glossaire ont ainsi été préparés dans chacune des langues européennes requises (soit 24 au total), en utilisant des traductions vers l'anglais en guise de vérification. Enfin l'outil permettant une enquête en ligne SurveyMonkey¹¹ a été utilisé afin que les participants puissent y répondre dans la langue de leur choix.

L'enquête a été envoyée à trois groupes représentant les parties prenantes principales dans chaque pays:

1. des enseignants universitaires/académiques, chercheurs dans les programmes de formation initiale en orthophonie
2. des nouveaux diplômés (5 dernières années) des programmes de formation initiale en orthophonie
3. des employeurs d'orthophonistes (y compris des directeurs d'établissement de soins).

Les participants devaient évaluer les compétences comme suit:

- non essentielles pour être en capacité d'exercer (de travailler) en tant **qu'orthophoniste nouvellement diplômé**
- souhaitables mais non essentielles pour être en capacité d'exercer (de travailler) en tant **qu'orthophoniste nouvellement diplômé**
- essentielles pour être en capacité d'exercer (de travailler) en tant **qu'orthophoniste nouvellement diplômé.**

Un **orthophoniste nouvellement diplômé** est entendu comme "quelqu'un qui a terminé avec succès sa formation d'orthophoniste/logopède et qui est capable de travailler en tant qu'orthophoniste/logopède de façon indépendante".

Les données obtenues, c'est-à-dire les réponses à l'enquête, ont été analysées par le groupe de travail WP3 grâce aux outils informatiques SPSS¹² et Excel¹³ pour fournir des statistiques descriptives et également des analyses statistiques de résultats en fonction des groupes de participants et des traits dominants.

¹¹ www.surveymonkey.com (Pro Gold version)

¹² SPSS Statistical Product and Service Solutions IBM

¹³ EXCEL Microsoft for Windows/Mac

3. Résultats et points importants

Un total de 4383 réponses a été reçu à la fermeture du lien vers l'enquête *SurveyMonkey*. Sur les 4383 réponses, 2863 (65%) étaient complètes et utilisées pour l'analyse. Les 1520 réponses dans lesquelles certaines données étaient manquantes ont été rejetées.

3.1. Les compétences spécifiques au domaine les plus significatives

Les 25 compétences spécifiques au domaine les plus fréquemment citées comme "essentiels" sont détaillées dans le tableau 7.2 ci-dessous.

On peut voir que les compétences spécifiques au domaine les plus souvent citées comme essentielles sont liées à 6 des 8 domaines précédemment identifiées (voir 7.2 ci-dessus), soit:

- champ d'activité
- évaluation et identification des difficultés de communication et de déglutition
- organisation et mise en place de l'intervention
- organisation, ajustement et évaluation du service rendu
- recherche
- développement professionnel, formation continue et responsabilités éthiques spécifiques.

Les personnes ayant répondu à l'enquête ont ainsi considéré que la formation initiale en orthophonie doit se concentrer particulièrement sur les compétences relatives à l'évaluation, le diagnostic, le traitement, la prévention et le conseil afin de pouvoir commencer à exercer l'orthophonie.

Tableau 7.2 Les 25 compétences spécifiques au domaine les plus souvent citées comme essentielles

Descripteurs des compétences spécifiques au domaine les plus fréquemment citées comme étant essentielles	
1.	Peut évaluer, diagnostiquer, intervenir dans les troubles de la parole et du langage
2.	Est conscient du rôle de l'orthophoniste et des limites de celui-ci.
3.	Si nécessaire, adresse le patient chez d'autres professionnels au moment opportun et de manière appropriée.
4.	Fournit des réponses appropriées sur l'interprétation des résultats de l'évaluation au patient et à ses représentants de manière à ce qu'ils soient compréhensibles aisément
5.	Met en œuvre des techniques thérapeutiques en utilisant le matériel et les outils nécessaires
6.	Peut produire des rapports oraux ou écrits à propos des résultats d'évaluation y compris les analyses et l'interprétation des résultats du bilan
7.	Intègre les résultats de l'évaluation aux autres informations pertinentes pour déterminer des objectifs.
8.	observe un code éthique et les règles professionnelles définies par l'ordre professionnel ou l'employeur ou le gouvernement.

9.	Comprend les raisons et les principes qui sous-tendent les méthodes thérapeutiques spécifiques.
10.	Discute les conséquences à long terme et décide en consultation avec le patient si l'orthophonie est requise ou appropriée, en incluant éventuellement les personnes clés à ces discussions.
11.	Identifie les manques à la bonne compréhension du trouble du patient et recherche ces informations pour combler ces manques.
12.	Analyse et interprète les résultats de l'évaluation correctement et intègre les informations de l'anamnèse et les autres informations pertinentes à ses conclusions
13.	Prend des décisions raisonnées pour débiter, poursuivre, modifier ou cesser l'utilisation des techniques, traitements ou procédures et prend note de ces décisions et de ce raisonnement de façon appropriée
14.	Choisit et planifie des interventions thérapeutiques appropriées et efficaces en prenant soin de faire intervenir les personnes clés dans l'entourage du patient.
15.	Etablit la relation et facilite la participation au processus d'évaluation et de diagnostic différentiel.
16.	Prépare le client à l'arrêt de la thérapie de manière appropriée en se mettant d'accord avec le patient et des personnes concernées sur la date de l'arrêt de la thérapie et suit les procédures pertinentes pour cet arrêt des soins
17.	Justifie l'intervention et les changements éventuels dans le plan d'intervention
18.	Contribue à la prévention de l'apparition ou du développement des troubles de la communication, de la déglutition et de la mastication par l'intervention précoce dans les troubles
19.	Identifie les différentes situations, environnements et contextes et leurs influences sur les troubles du patient.
20.	Veille à une évolution personnelle en tant qu'orthophoniste en développant ses compétences interpersonnelles et communicatives actuelles et futures
21.	Reconnaît les effets des troubles sur le bien-être psychosocial, social et sur l'état médical du patient et des aidants.
22.	Collecte les informations, incluant les données qualitatives et quantitatives pour évaluer l'efficacité de la thérapie
23.	Comprend le rôle des autres membres de l'équipe inter/pluridisciplinaire et élabore son plan d'intervention en concertation avec eux
24.	Conserve des dossiers lisibles, précis et à jour en conformité avec les exigences professionnelles et légales et n'utilise que la terminologie acceptée
25.	Comprend les concepts d'efficacité et d'efficience en lien avec l'intervention orthophonique.

3.2. caractéristiques communes aux parties prenantes

Les enseignants, les nouveaux diplômés et les employeurs ont exprimés des préférences très similaires concernant les 5 compétences les plus importantes parmi les 60 compétences spécifiques au domaine proposées. Malgré le choix important de compétences, on observe un fort degré de consensus concernant les compétences perçues comme essentielles ou souhaitables. Le tableau 7.3 ci-dessous montre les 5 compétences les plus fréquemment citées comme essentielles par 206 employeurs, 476 enseignants et 2181 nouveaux diplômés qui ont terminé leur formation au cours des 5 dernières années.

Tableau 7.3 Les cinq compétences spécifiques au domaine les plus fréquemment citées comme essentielles par chacun des 3 parties prenantes principales

Compétences spécifiques au domaine les plus fréquemment citées par les 3 parties prenantes principales		
Employeurs	Enseignants	diplômés
1. Peut évaluer, diagnostiquer, intervenir dans les troubles de la parole et du langage	1. Peut évaluer, diagnostiquer, intervenir dans les troubles de la parole et du langage	1. Peut évaluer, diagnostiquer, intervenir dans les troubles de la parole et du langage
2. Est conscient du rôle de l'orthophoniste et des limites de celui-ci.	2. Fournit des réponses appropriées sur l'interprétation des résultats de l'évaluation au patient et à ses représentants de manière à ce qu'ils soient compréhensibles aisément	2. Est conscient du rôle de l'orthophoniste et des limites de celui-ci.
3. Fournit des réponses appropriées sur l'interprétation des résultats de l'évaluation au patient et à ses représentants de manière à ce qu'ils soient compréhensibles aisément	Peut produire des rapports oraux ou écrits à propos des résultats d'évaluation y compris les analyses et l'interprétation des résultats du bilan	3. Si nécessaire, adresse le patient chez d'autres professionnels au moment opportun et de manière appropriée
4. Met en œuvre des techniques thérapeutiques en utilisant le matériel et les outils nécessaires	4. Est conscient du rôle de l'orthophoniste et des limites de celui-ci.	4. Fournit des réponses appropriées sur l'interprétation des résultats de l'évaluation au patient et à ses représentants de

		manière à ce qu'ils soient compréhensibles aisément
5. Si nécessaire, adresse le patient chez d'autres professionnels au moment opportun et de manière appropriée	5. Si nécessaire, adresse le patient chez d'autres professionnels au moment opportun et de manière appropriée	5. Met en œuvre des techniques thérapeutiques en utilisant le matériel et les outils nécessaires

3.3. Les compétences spécifiques au domaine les moins significatives

Les 10 compétences spécifiques au domaine les moins souvent citées comme essentielles pour commencer à exercer en tant qu'orthophoniste sont détaillées dans le tableau 7.4 ci-dessous.

Tableau 7.4 Les 10 compétences spécifiques au domaine les moins souvent citées comme essentielles pour commencer à exercer en tant qu'orthophoniste par l'ensemble des participants à l'enquête (minimum =1)

Descripteur de compétences spécifique au domaine le moins souvent cité comme essentiel	
1.	Peut administrer, transcrire et interpréter les mesures instrumentales suivantes: Audiométrie, Tympanométrie, Analyse acoustique, Laryngoscopie, Nasométrie, Stroboscopie, Endoscopie nasale, Vidéo-fluoroscopie
2.	Contribue au développement de la discipline et de la profession en entreprenant et publiant des recherches et des études de cas
3.	Est familier avec les traitements statistiques
4.	Collabore à des recherches initiées ou menées par d'autres
5.	Peut administrer, transcrire et interpréter les mesures instrumentales en audiométrie
6.	Fait des propositions pour le développement ou l'acquisition de nouvelles ressources ou introduit de nouvelles méthodes
7.	Evalue les outils d'évaluation formels et informels et les ressources d'intervention ou méthodes en prenant en compte les développements récents de la recherche
8.	Une fois expérimenté et de préférence formé, il encadrera et accompagnera des étudiants en orthophonie.
9.	contribue à la prévention de l'apparition ou du développement des troubles de la communication, de la déglutition et de la mastication par la formation du grand public et des autres professionnels
10.	Contribue à la production de données pour les programmes d'assurance qualité.

Il est évident que ces compétences demandent une expérience professionnelle en tant qu'orthophoniste après le diplôme et ne sont pas citées comme essentielles pour un nouveau diplômé pour cette raison.

3.4. Les compétences génériques les plus significatives

Les 25 compétences génériques les plus souvent évaluées comme "essentielles" par les trois groupes interrogés sont détaillées dans le tableau 7.5 ci-dessous.

Sur les 38 compétences génériques, tous les items compris dans le domaine des compétences intra et interpersonnelles de l'enquête sont parmi les 25 compétences considérées comme essentielles par toutes les catégories de personnes ayant répondu. Les 10 compétences génériques les plus fréquemment évaluées comme essentielles sont celles relatives aux compétences intra personnelles comme par exemple *Fait preuve d'un comportement honnête, sincère et fiable*, ainsi que *Fait preuve de sa capacité d'autocritique et de réflexion sur ses propres performances*. Les aptitudes interpersonnelles les plus souvent citées sont: *Montre une capacité à fournir un feedback approprié de manière compréhensible* et *Montre de l'empathie envers les patients et les collègues*, suivies par les compétences systémiques et les compétences instrumentales, qui de façon général ont été considérées comme moins importantes.

En résumé, les résultats démontrent que les compétences génériques inter et intra personnelles sont perçues comme étant cruciales. Par conséquent, ces compétences génériques doivent être mises en avant au sein de la formation initiale afin de permettre aux orthophonistes d'exercer. Juste après ces compétences personnelles, qui sont réellement tout à fait pertinentes, beaucoup de compétences instrumentales sont ressenties comme essentielles.

Tableau 7.5 Les 25 compétences génériques les plus fréquemment citées comme étant essentielles par la totalité des personnes ayant répondu à l'enquête

Les 25 descripteurs des compétences génériques les plus fréquemment citées comme étant essentielles	
1.	Fait preuve d'un comportement honnête, sincère et fiable
2.	Montre des preuves de sa capacité d'autocritique et de réflexion sur ses propres performances.
3.	Montre une capacité à fournir un feedback approprié de manière compréhensible et sensible
4.	Montre de l'empathie envers les patients et les collègues
5.	Est responsable du développement de ses connaissances et de ses compétences tout au long de la vie
6.	Montre des preuves d'une attitude positive et active
7.	Montre une capacité à extraire les informations auprès des informants de manière efficace et agréable.

8.	Savoir transmettre informer et renseigner de manière appropriée et efficace sur les tâches et outils utilisés (communication orale, écrite et visuelle)
9.	Adapte son comportement et son approche pour s'adapter à de nouvelles situations.
10.	Identifie les facteurs importants d'un problème et suggère différentes solutions possibles
11.	Exprime la solution ou la décision choisie d'une manière claire et définit les actions concrètes nécessaires.
12.	Montre une juste prise en compte de la diversité et du multiculturalisme
13.	Utiliser ses connaissances, comme identifier les facteurs importants d'un problème, identifier les risques ou les pièges associés à chacune des solutions possibles, pour sélectionner la solution la plus appropriée dans des circonstances particulières
14.	Fait preuve de résilience face à la demande d'actes professionnels de manière à lui permettre de conserver une estime de soi et de gérer le stress.
15.	Montre des compétences sociales telles que l'assurance, la coopération et la négociation.
16.	Analyser les informations pour apporter des conclusions appropriées et reconnaître les implications de ces conclusions
17.	Synthétise les informations issues de sources diverses pour choisir un mode d'action approprié ou pour répondre à une question.
18.	Applique des principes éthiques et légaux en gestion des informations et de protéger l'intégrité, la fiabilité et l'authenticité des données
19.	Identifie les risques ou les pièges associés à chacune des solutions possibles
20.	Est capable de diviser les tâches en séquences concrètes et de proposer des délais avec des buts réalistes, tenant compte des demandes
21.	Est capable de travailler de manière indépendante
22.	Atteint ses objectifs ou livre les produits de son travail dans les délais
23.	Est capable de conduire une recherche dans la littérature scientifique pour trouver l'information la plus pertinente pour répondre à une question
24.	Est capable de formuler des solutions originales et créatives dans des situations nouvelles.
25.	Recueille des données en utilisant diverses méthodes incluant : revue de littérature, entretiens, questionnaires et observation

3.5. Points communs entre les parties prenantes

Comme pour ce qui concerne l'estimation des compétences spécifiques au domaine, les enseignants, les diplômés et les employeurs ont exprimé également des préférences assez proches pour les 5 compétences génériques préférées parmi les 38 proposées. Il y

a donc également un niveau élevé de consensus concernant les compétences génériques perçues comme les plus importantes. Le tableau 7.6 ci-dessous témoigne des 5 compétences les plus citées par 206 employeurs, 476 enseignants et 2181 diplômés ayant terminé leur formation initiale dans les 5 dernières années.

Tableau 7.6 Les 5 compétences génériques les plus fréquemment citées comme étant essentielles pour les trois parties prenantes principales

Compétences génériques les plus fréquemment citées par les parties prenantes		
Employeurs	Enseignants	Diplômés
1. Fait preuve d'un comportement honnête, sincère et fiable	1. Montre une capacité à fournir un feedback approprié de manière compréhensible et sensible	1. Fait preuve d'un comportement honnête, sincère et fiable
2. Montre une capacité à fournir un feedback approprié de manière compréhensible et sensible	2. Fait preuve d'un comportement honnête, sincère et fiable	2. Montre des preuves de sa capacité d'autocritique et de réflexion sur ses propres performances.
3. Montre de l'empathie envers les patients et les collègues	3. Montre des preuves de sa capacité d'autocritique et de réflexion sur ses propres performances.	3. Montre de l'empathie envers les patients et les collègues
4. Est responsable du développement de ses connaissances et de ses compétences tout au long de la vie	4. Montre de l'empathie envers les patients et les collègues	4. Montre une capacité à fournir un feedback approprié de manière compréhensible et sensible
5. Montre des preuves de sa capacité d'autocritique et de réflexion sur ses propres performances.	5. Savoir transmettre informer et renseigner de manière appropriée et efficace sur les tâches et outils utilisés (communication orale, écrite et visuelle)	5. Est responsable du développement de ses connaissances et de ses compétences tout au long de la vie

3.6. Les compétences génériques les moins significatives

Les 10 compétences génériques les moins souvent considérées comme essentielles afin de commencer à exercer l'orthophonie sont listées dans le tableau 7.7 ci-dessous.

Les compétences systémiques sont plus souvent ressenties comme étant souhaitables mais pas essentielles. Il est clair que la capacité à *produire par écrit des documents*

professionnels, des articles scientifiques et de faire des présentations dans une langue étrangère (ce qui sous-entend généralement la publication de recherches) n'est typiquement pas évaluée comme un prérequis au début d'un exercice d'orthophoniste, même s'il peut devenir plus nécessaire au cours de l'évolution de la carrière du même orthophoniste.

Le fait que la capacité à *Lire et comprendre des documents professionnels, des articles scientifiques et des présentations professionnels, des articles scientifiques et les présentations dans une langue étrangère* et *l'utilisation d'une langue étrangère* aient été deux des compétences génériques les moins souvent ressenties comme essentielles ou souhaitables, peut être la conséquence d'une réalité qui est que la plupart de la littérature scientifique de la profession est rédigée en anglais et qu'il est probable que les parties prenantes des pays anglophones (ou même dans ceux où l'anglais est très souvent utilisé), estiment qu'il n'est pas essentiel de spécifier qu'un orthophoniste nouvellement diplômé soit capable de s'exprimer dans une langue étrangère.

Tableau 7.7 Les dix compétences génériques les moins fréquemment citées comme essentielles par le nombre total des personnes ayant répondu à l'enquête.

Les descripteurs des compétences génériques les moins souvent cités comme essentielles	
1.	Produire par écrit des documents professionnels, des articles scientifiques et de faire des présentations dans une langue étrangère.
2.	Concevoir et réaliser un projet de recherche pour répondre efficacement à une question particulière.
3.	Diriger les autres le cas échéant.
4.	Gérer les autres pour parvenir à un consensus
5.	Enseigner et former des nouveaux arrivés et autres membres de l'équipe.
6.	Utiliser les applications e-learning et s'adapter aux nouvelles méthodes technologiques d'apprentissage.
7.	Lire et comprendre des documents professionnels, des articles scientifiques et des présentations professionnels, des articles scientifiques et les présentations dans une langue étrangère.
8.	Entreprendre quelque chose de nouveau ou suivre un parcours d'action difficile si nécessaire.
9.	Dispenser les enseignements et la formation appropriés aux membres d'autres professions ou aux aidants des patients.
10.	Évaluer la méthodologie, les résultats et les analyses de recherches publiées pour juger de leur valeur.

4. Discussion et implications suite aux résultats

Il est clairement établi que les compétences spécifiques au domaine relatives à l'évaluation, le diagnostic, le traitement, la prévention et le conseil dans le domaine des troubles de la communication et des difficultés de déglutition sont cruciales et doivent être

prises en avant dans la formation initiale des orthophonistes. Les enseignants, les diplômés et les employeurs ont démontré un fort niveau d'accord pour établir que la compétence synthétique *Peut évaluer, diagnostiquer, intervenir dans les troubles de la parole et du langage* est essentielle pour commencer à exercer en tant qu'orthophoniste nouvellement diplômé. Alors qu'il y avait un consensus fort sur les compétences spécifiques requises il y avait une variation dans les priorités exprimées par chacun des groupes concernant les 60 compétences spécifiques au domaine. Par exemple les enseignants ont donné plus d'importance aux items tels que *Peut produire des rapports oraux ou écrits à propos des résultats d'évaluation y compris les analyses et l'interprétation des résultats du bilan*, alors que les nouveaux diplômés et les employeurs ont plus souvent cité *Est conscient du rôle de l'orthophoniste et des limites de celui-ci*.

Pour ce qui concerne les compétences génériques, les compétences inter et intra personnelles sont les plus fréquemment considérées comme essentielles pour la formation initiale des orthophonistes et devraient par conséquent être encouragées au cours de la formation initiale ; les compétences instrumentales sont évaluées comme essentielles ou souhaitables, alors que les compétences systémiques liées au gestion et à la recherche sont considérées comme au mieux souhaitables, mais non essentielles dans le cadre d'un exercice récent de l'orthophonie. La compétence générique la plus souvent citée comme essentielle pour un nouveau diplômé (parmi les diplômés, les employeurs et les enseignants) est *Fait preuve d'un comportement honnête, sincère et fiable*. Les enseignants ont choisi en premier lieu la capacité à *fournir un feedback approprié de manière compréhensible et sensible*, qui a été placée en 2^{ème} position par les employeurs, et en 4^{ème} position par les diplômés.

De même, la compétence générique *Montre de l'empathie envers les patients et les collègues* a été citée comme essentielle de façon identique chez les diplômés et les employés (3^{ème} position), et juste derrière par les enseignants (4^{ème}).

Il y a également d'autres variations entre les différents groupes. Les employeurs et les diplômés citent la compétence *Est responsable du développement de ses connaissances et de ses compétences tout au long de la vie* comme étant essentielle pour commencer à travailler en tant qu'orthophoniste plus souvent que ne le font les enseignants. Les enseignants citent plus souvent *Savoir transmettre informer et renseigner de manière appropriée et efficace sur les tâches et outils utilisés (communication orale, écrite et visuelle)* que les employeurs et les diplômés. Cette variation peut refléter les perceptions de chacune des catégories de personnes ayant répondu sur l'importance relative du moment où ces compétences génériques clé doivent s'exprimer dans le développement de l'orthophoniste. Des différences peuvent également être attribuées à des attentes variables concernant l'importance de compétences assurées ou bien émergentes chez le professionnel, par exemple celles relatives aux activités de recherche.

Il est attendu de tout nouveau diplômé en orthophonie qu'il puisse montrer ces compétences - mais à des degrés variables. Ces attentes peuvent aussi être le reflet du niveau d'entrée et du type de formation disponible dans ce pays. D'après l'étude il était apparu de façon claire que le nombre d'heures et le niveau d'approfondissement de chacun de ces programmes de formation varient énormément. Comme on peut l'imaginer, les réponses émanant des universitaires mettent davantage l'accent sur les fondations des connaissances (compétences fondamentales), alors que les employeurs semblent davantage concernés par les aptitudes mises en œuvre par les orthophonistes.

5. Conclusions

5.1. Théorie et pratique

La formation des orthophonistes exige l'accomplissement et la démonstration de compétences qui sont dans une interaction complexe entre théorie et pratique d'un côté avec toute une gamme d'aptitudes interactionnelles nécessaires pour une pratique efficace fondée sur les preuves. La nature même de la profession et de la science orthophonique exige une formation initiale en orthophonie qui permette à ceux qui l'ont suivie avec succès d'avoir acquis des compétences génériques et spécifiques au domaine qui leur permettront d'exercer leur profession de façon sécurisée et efficace. Une des caractéristiques les plus frappantes (et tout à fait rassurante) des résultats globaux comparant l'importance des compétences génériques et spécifiques au domaine dont a besoin un orthophoniste nouvellement diplômé est l'étendue du consensus entre les enseignants, les diplômés et les employeurs.

Les compétences spécifiques au domaine sont toutes liées à l'évaluation efficace, le diagnostic, l'intervention, la prévention et le conseil fourni aux patients et à leur entourage privé et professionnel, dans le domaine des troubles de la communication et des difficultés de déglutition. Les compétences génériques particulièrement pertinentes pour les orthophonistes nouvellement diplômés sont relatives aux compétences inter et intra personnelles. Les aptitudes humaines et les attitudes comme l'empathie et la compréhension sont essentielles pour être efficace dans les relations thérapeutiques avec les patients comme avec les collègues, pour collecter des données anamnestiques et pour établir un jugement clinique approprié au patient et fondé sur des preuves.

5.2. L'apprentissage à propos, au cours et grâce aux stages

Les stages cliniques supervisés et tutorés jouent un rôle crucial en fournissant un environnement dans lequel l'étudiant en orthophonie peut apprendre, exercer et développer les compétences nécessaires pour devenir un professionnel qualifié. La qualité

et le moment des stages doit être planifié avec attention afin que l'étudiant en orthophonie puisse construire une expertise suffisante avec une réflexion et une compréhension de la complexité menant à une bonne décision clinique, fondée sur la collecte et la mesure des indices dans chaque situation. Ainsi nous avons également vu dans la façon dont les programmes de formations sont construits au sein de l'Europe et dans le monde (voir chapitre 6) qu'un référentiel incluant l'apprentissage dans une situation réelle est la norme. Même si les volumes horaires des apprentissages en centre de formation et en situation professionnelle varient énormément, il existe un agrément universel qui atteste qu'il s'agit d'un facteur essentiel et qu'il doit être structuré avec soin dans le processus d'apprentissage.

5.3. Critères pour la formation en orthophonie: normes européennes pour l'exercice de l'orthophonie

La liste de compétences essentielles pour un orthophoniste nouvellement diplômé les plus fréquemment citées par toutes les parties prenantes interrogées apparaît en annexe I. Ce document peut être considéré comme une norme commune européenne, couvrant ce que tout orthophoniste/logopède doit pouvoir démontrer afin d'exercer la profession. Cela représente également des critères pour la formation initiale des orthophonistes/logopèdes et ceux-ci doivent être pris en compte dans chacun des programmes de formation en orthophonie en Europe.

5.4. aptitude à exercer, justesse des objectifs et ajustement futur

Après avoir montré qu'il possède ces compétences seuils et obtenu son diplôme, le nouveau praticien atteint un statut qui lui permet d'exercer de façon indépendante. Cependant, le développement professionnel et l'apprentissage tout au long de la vie représente un point crucial pour le développement et le maintien du caractère récent et approprié de tout ce que fait un orthophoniste/logopède en pratique. Cela doit être programmé au cours de la carrière et au cours des premières années après l'obtention du diplôme, l'orthophoniste/logopède pourra grandement bénéficier d'un environnement de travail favorable comportant un tutorat permettant ce bénéfice. Comme cela a été mentionné, l'orthophonie/logopédie est une profession dynamique en constante évolution, qui doit s'adapter pour s'ajuster aux besoins changeants de la société et inclure des avancées technologiques et scientifiques; par conséquent le développement personnel est essentiel pour que l'orthophoniste/logopède qualifié continue à être juste dans ses objectifs et dans sa pratique. De même la liste des compétences seuils requises à l'entrée dans la profession ne doivent pas être vues comme établies une fois pour toutes, mais doivent être revues et régulièrement mises à jour grâce à des processus robustes, afin de refléter effectivement les changements dans la formation et dans la profession.